

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

CENTRE DES MUSIQUES ARABES ET MEDITERRANEENNES

Avis d'appel d'offres N° 03/2021

Révision des comptes : mandat 2018-2019-2020

Le Centre des musiques arabes et méditerranéennes (CMAM) lance un avis d'appel d'offres pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019-2020. Les experts comptable de Tunisie, remplissant les conditions légales et intéressés par le présent appel d'offre, peuvent retirer **gratuitement le cahier des charges auprès du bureau d'ordre** au siège du centre « palais du Baron d'Erlanger, 8, rue du 2 mars 1934.2026 Sidi Bou Saïd – Tunis tous les jours de 9h à 14h00 sauf les samedis et dimanches, et ce à partir de la parution du présent avis, **ou télécharger du site du CMAM** : www.cmam.tn

La consultation des documents relatifs au CMAM se fait sur place. Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre central du CMAM par voie postale **sous pli fermé et recommandé ou par Rapide-poste** au nom de Madame la directrice générale du CMAM à l'adresse sus-indiquée. L'enveloppe extérieure doit porter la mention « **Appel d'offres n° 03/2021 – Désignation d'un commissaire aux comptes** »

Les documents exigés au cahier des charges doivent être originaux ou certifiés conformes aux originaux et valables à la date limite de réception des offres ou porter une signature légalisée tel que prévu dans le cahier des charges.

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre central du CMAM **au plus tard le 25 mai 2021 à 12h**, le cachet du bureau d'ordre central du CMAM faisant foi.

Le CMAM se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne sera pas accompagnée de tous les documents exigés par le cahier des charges ou qui ne respecte pas les modèles prévus en annexes ou qui parviendra au bureau d'ordre central du CMAM après la date limite de réception des offres et d'une manière générale qui n'est pas conforme aux conditions prévues dans le cahier des charges.

